



N° 18 • Avril - Mai 95

10 F

S O M M A I R E

Infos pratiques
BESS, Colombar 95-96, critiques... 2

La Psychologie projective

Méthode projective et épreuves projectives : quelques points de repère Pascal Roman 4

Revue bibliographique 7

Une méthode projective : le dessin d'enfant Martin Devaux 8

Concours
Psa, concours et concours 10

Être psychologue en...
milieu carcéral Elizabeth Clouzet 11

Agenda
13

Coq à l'âne
15

Infos pratiques
D.E.A. : Clinique, Cognitive 16

S O M M A I R E

Éditorial

Le Département « Formation en Situation Professionnelle » a pour objet de favoriser la création d'un Diplôme d'Université de niveau 3e cycle, sous l'égide de « Diplôme d'Université de Recherche à Partir des Pratiques ». Ce projet vise à compléter l'ensemble des formations proposées aux professionnels, en répondant à une demande insistante et ancienne de nos collègues : nous sommes jusqu'à présent : celle des praticiens qui souhaitent engager ou poursuivre des travaux de recherche en lien avec leur pratique, avec l'appui de l'Université et la mesure de sa reconnaissance, mais que leur niveau déjà acquis, à l'issue de 2 ou 3 cycles, exclut des formations diplômantes existantes (qui sont toutes de niveau 1er ou 2e cycle).

Bien sûr il y a les D.E.A. Mais, outre que les effectifs qui y sont admis sont sévèrement limités, ils sont de plus en plus le lieu de formation des chercheurs de terrain, et leur épigone est de ce fait considérablement dévalué par rapport à une démarche de recherche en prise avec les pratiques.

Ce projet de diplôme a été très favorablement accueilli par l'Institut de Psychologie – il représente des analyses faites parallèlement par les autres départements. Malheureusement, il a, avec d'autres, rencontré devant le Conseil des

Études et de la Vie Universitaire une opposition sans rapport avec son objet, de la part des représentants des personnels non-enseignants et des étudiants, qui refusaient toute nouvelle création aussi longtemps que ne serait pas sérieusement pris en compte par les pouvoirs publics le déficit effectif et réel : caractérisé en personnel administratif. Il s'agit donc de nouvelles créations compliquées sur lesquelles je ne me penche pas en détail, d'abord parce que le contenu des débats et des décisions m'a un peu échappé, et surtout parce que ce n'est pas le lieu de polémique.

Toutefois, comme le projet était répandu de bouche à oreille, nous nous devons d'insister sur son contenu. Sauf encouragement inverse, car nous ne renoncions pas si facilement, la probabilité de pouvoir donner à la rentrée 95 devient forte. Mais peut-être arrivera-t-il un jour où les étudiants engagés dans la vie professionnelle, toujours merveilleusement confiants dans la capacité des enseignants à remuer pour eux les montagnes, se demanderont s'ils ne sont pas parties prenantes à régler comme ils l'ont toujours fait la représentation directe de leurs intérêts dans les instances délibératives de l'Université.

Alain-Nath HENRI

Canal Psy
ISSN : 2777-2055
Éditeur : Université Lumière Lyon 2

18 | 1995
La psychologie projective

<https://publications-prairial.fr/canalpsy/index.php?id=2478>

Référence électronique

« La psychologie projective », *Canal Psy* [En ligne], mis en ligne le 26 janvier 2021, consulté le 08 juin 2024. URL : <https://publications-prairial.fr/canalpsy/index.php?id=2478>

DOI : 10.35562/canalpsy.2478

SOMMAIRE

Alain-Noël Henri
Édito

Dossier. La psychologie projective

Pascal Roman
Méthode projective et épreuves projectives

Revue bibliographique

Martine Drevon
Une méthode projective : le dessin d'enfant

Être psychologue en...

Élisabeth Clavairoly
Milieu carcéral

Publications

Annik Houel
Christine DURIF-BRUCKERT, *Une fabuleuse machine. Anthropologie des savoirs ordinaires sur les fonctions physiologiques*

Édito

Alain-Noël Henri

TEXTE

- 1 Le Département « Formation en Situation Professionnelle » a proposé en février la création d'un Diplôme d'Université de niveau 3^e cycle, sous l'intitulé de « Diplôme Universitaire de Recherche à Partir des Pratiques ». Ce projet voulait compléter l'éventail des formations proposées aux professionnels, en répondant à une demande insistante et ancienne devant laquelle nous sommes jusqu'ici démunis : celle des praticiens qui souhaitent engager ou poursuivre des travaux de recherche en lien avec leur pratique, avec l'appui de l'Université et la requête de sa reconnaissance, mais que leur niveau déjà acquis, à Lyon 2 ou ailleurs, exclut des formations diplômantes existantes (qui sont toutes de niveau 1^{er} ou 2^e cycle).
- 2 Bien sûr il y a les DEA. Mais, outre que les effectifs qui y sont admis sont sévèrement limités, ils sont de plus en plus le lieu de formation des chercheurs de métier, et leur optique est de ce fait sensiblement décalée par rapport à une démarche de recherche en prise avec les pratiques.
- 3 Ce projet de diplôme a été très favorablement accueilli par l'Institut de Psychologie – il rencontrait des analyses faites parallèlement par les autres départements. Malheureusement, il a, avec d'autres, rencontré devant le Conseil des Études et de la Vie Universitaire une opposition sans rapport avec son objet, de la part des représentants des personnels non-enseignants et des étudiants, qui refusent toute nouvelle création aussi longtemps que ne serait pas sérieusement pris en compte par les pouvoirs publics le déficit effectivement catastrophique en personnel administratif. S'en sont suivies des navettes compliquées sur lesquelles je ne me perdrai pas en détails, d'abord parce que la cohérence des débats et des décisions m'a un peu échappé, et surtout parce que ce n'est pas ici le lieu de polémiquer.
- 4 Toutefois, comme le projet s'était répandu de bouche-à-oreille, nous devons d'informer sur son devenir. Sauf retournement imprévu,

car nous ne renonçons pas si facilement, la probabilité de pouvoir démarrer à la rentrée 95 devient ténue. Mais peut-être arrivera-t-il un point où les étudiants engagés dans la vie professionnelle, toujours merveilleusement confiants dans la capacité des enseignants à remuer pour eux les montagnes, se demanderont s'ils ne sont pas parfois perdants à négliger comme ils l'ont toujours fait la représentation directe de leurs intérêts dans les instances délibérantes de l'Université.

AUTEUR

Alain-Noël Henri

IDREF : <https://www.idref.fr/083014993>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000077325074>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/14609017>

Dossier. La psychologie projective

Méthode projective et épreuves projectives

Quelques points de repères

Pascal Roman

DOI : 10.35562/canalpsy.2483

PLAN

À l'origine était l'image...

RORSCHACH, T.A.T. et les autres...

TEXTE

À l'origine était l'image...

- 1 La méthode projective est née au siècle de l'image : photographie, radiographie, cinématographie... tous ces modes d'expression de l'image ont contribué, de diverses manières et dans des projets et perspectives variés, à la construction d'un *savoir spécifique* (M. SICARD, 1994). C'est à un véritable mouvement de *déconstruction de l'objet* que les techniques de l'ère moderne ont donné l'impulsion : la création de l'image pouvait alors se détacher de la réalité de l'objet pris dans une perception immédiate. Le vu-vécu n'était alors plus le seul modèle de la représentation : la place de l'inconscient se profilait en filigrane de ces néo-réalités, « virtuelles » d'une certaine manière, auxquelles donnaient accès les appareillages électro-magnétiques et optiques.
- 2 La fin du XIX^e et le début de notre siècle ont été marqués, d'une part par les techniques précédemment mentionnées, qui viennent révolutionner le *lien du regard*, et d'autre part, de manière plus large, par une fracture dans la nature des représentations de la réalité du monde environnant, tout particulièrement dans le champ pictural et sculptural : le passage de l'impressionnisme à l'expressionnisme semble constituer un repère permettant de saisir ce qu'il en est de cette quête d'une figuration dans la réalité externe d'une réalité interne jusque-là traitée dans la dynamique du clivage. Dans ce même temps, un certain Sigmund FREUD, s'attachait à proposer une nouvelle

conceptualisation de la réalité psychique : celle-ci se constituerait *en étayage sur le corps* (et non plus dans la dichotomie corps/âme...), c'est-à-dire dans un mouvement de figuration qui s'établit à partir du corps propre.

- 3 Si cette dernière proposition constitue aujourd'hui un des fers de lance de la méthodologie projective, et, en particulier, de la méthodologie des épreuves projectives structurales auxquelles appartient l'épreuve de Rorschach (Nina RAUSCH DE TRAUBENBERG, 1978), elle ne se présente alors qu'en toile de fond, de manière *implicite*, au travers des écrits de H. RORSCHACH. En effet, ce dernier, qui peut être considéré comme l'un des « découvreurs » de la méthode projective, n'a pas eu le loisir d'en apporter une théorisation avancée (H. RORSCHACH est mort prématurément, en 1921, à l'âge de 37 ans). En tous les cas, il n'a pas eu les moyens, c'est-à-dire ici le recul nécessaire, malgré (ou du fait...) de son inscription dans le mouvement psychanalytique, alors en plein bouillonnement, de mener à bien un véritable travail d'ancrage de la *pratique du Psychodiagnostic* (Hermann RORSCHACH, 1921) dans le référentiel de la psychanalyse.
- 4 C'est essentiellement dans le champ de la *perception* et de l'*imagination* que se situe H. RORSCHACH, dans le projet d'établir un outil diagnostique dans le champ de la personnalité. Sa référence aux travaux du psychanalyste BLEULER s'inscrit dans cette perspective. À cette époque, et dans le contexte que j'ai précisé auparavant, il n'est pas le seul à s'essayer à cette entreprise : avant lui, A. BINET en 1900, avec ses expériences visant à mesurer l'intelligence à partir de l'interprétation de taches d'encre, puis C. JUNG en 1904, avec la mise en place de son épreuve d'association de mots, avaient, chacun à leur manière, contribué à l'élaboration d'une pensée, ou tout au moins d'une intuition, du lien entre représentation-mot et représentation-chose.
- 5 Rappelons également que l'*interprétation de formes fortuites* (pour reprendre l'expression de H. RORSCHACH concernant le travail à l'œuvre dans la confrontation aux dix planches de son épreuve) appartient à des pratiques culturelles ancrées dans des traditions fort diverses : de L. DE VINCI au xv^e siècle invitant les artistes à puiser l'imagination dans les formes des auréoles d'humidité des murs des maisons aux

pratiques populaires des pays nordiques consistant à lire dans du plomb fondu des indicateurs de la vie à venir (on pourrait ajouter la lecture de l'avenir dans le marc de café...), la participation d'une dynamique *projective*, c'est-à-dire d'un double mouvement d'incorporation/expulsion, se trouve sollicitée. Il semble justement que ce soit à partir des modèles d'une appréhension de ces ordres de réalité, proposés au travers des avancées scientifiques et techniques (l'apparition du rayon X pouvant en constituer le paradigme en ce qu'il autorise un nouveau regard sur la connaissance du corps – des échos se font ici jour avec les travaux de M. FOUCAULT, 1975), que peut se penser le traitement du lien entre réalité interne et réalité externe : ce que le rayon X va permettre dans le procédé radiographique quant à une investigation du somatique, l'épreuve projective devrait être en mesure de le signifier dans le champ de la psyché. C'est en tous les cas dans ce contexte que L. FRANK (1939) introduit le terme de « méthode projective » pour nommer des épreuves ayant pour objet de constituer un savoir structuré sur l'intrapsychique (épreuve de JUNG, de RORSCHACH, et T.A.T. de MURRAY).

6 C'est avec les travaux de Léopold BELLAK aux États-Unis, avec ceux de SAMI-ALI (1970), puis ceux de D. ANZIEU et de C. CHABERT (1970 puis 1983), que s'élaborera une théorie de la méthode, inscrite dans le référentiel théorique de la psychanalyse. Le concept de *projection* est alors convoqué dans ses différentes acceptions : processus défensif et non-défensif, organisateur de la polarité interne/externe, participant d'un double mouvement progrédient/régrédient dans le modèle de la production du rêve. SAMI-ALI propose une définition du processus de la projection, référé à la méthode projective : la projection serait « *relation imaginaire au monde* », à partir de laquelle peut être mise au travail une analyse des organisateurs internes de la psyché. C'est en effet cette production singulière de la psyché comme création dans le registre de l'imaginaire (et, à ce titre participant d'un processus de symbolisation), marquée par le jeu transféro-contre-transférentiel propre à spécifier la situation clinique, qui se donnera comme matrice pour l'interprétation, au même titre que le discours de l'analysant dans la cure analytique.

7 C'est dans cette mesure que l'on peut considérer la méthode projective, dans les différentes épreuves qui ressortent de celle-ci, comme *dispositif à symboliser* (pour reprendre ici une expression

de René ROUSSILLON), dispositif mobilisant électivement le champ d'expérience de la représentation-chose (la trace de l'expérience), au travers de la présentation du matériel des épreuves accompagnée de la consigne spécifique à chacune, dans un lien nécessaire (et explicitement sollicité) à une élaboration dans le champ de la représentation-mot.

- 8 Un tel ancrage méthodologique, hérité des premières perspectives formalisées par D. ANZIEU (1970), élaborées dans des termes voisins par N. RAUSCH DE TRAUBENBERG (1994), pour qui le mouvement de production de la réponse projective s'établit entre percept et fantasme, permet de dépasser le registre expérientiel de la méthode pour en explorer les multiples enjeux dans la clinique.

RORSCHACH, T.A.T. et les autres...

- 9 Pour D. LAGACHE (LAGACHE, 1957), la planche de l'épreuve de Rorschach est une « image d'image » : en effet, l'absence de pré-détermination formelle du matériel (constitué par dix planches présentées successivement au sujet), engage dans la voie d'une structuration perceptive/projective d'un stimulus ambigu. La consigne traditionnelle de Herman RORSCHACH (1921) : « Qu'est-ce que cela pourrait être ? », ou celles proposées respectivement par D. ANZIEU (1970) : « Ce que l'on vous demande de dire, c'est tout ce qu'on pourrait voir dans ces taches » ou par C. CHABERT (1983) : « Je vais vous montrer dix planches et vous me direz tout ce à quoi elles vous font penser, tout ce que vous pouvez imaginer à partir de ces planches » ancre le sujet dans le mouvement de la projection, c'est-à-dire dans un processus qui vise à la construction d'un mouvement symbolisant et auto-symbolisant dans le champ d'expérience de la transitionnalité. L'enjeu de l'analyse du corpus de réponses ainsi recueilli (que l'on nomme « protocole ») tient dans un repérage des différents organisateurs de la symbolisation, au travers de la qualité du discours et de ses différents niveaux de rupture au regard du stimulus proposé, dans la double dimension de la dynamique intra et inter-planche.

La Société du Rorschach et des Méthodes Projectives de Langue Française est une Société scientifique qui a pour objet de promouvoir des échanges entre praticiens et/ou « théoriciens » des épreuves projectives. Elle regroupe des collègues francophones : Suisse, Belgique, France mais aussi Canada. L'épreuve de Rorschach y tient une place privilégiée.

Le siège de la Société du Rorschach et des Méthodes Projectives de Langue Française se trouve au centre Henri PIÉRON, dans les locaux de l'Institut de Psychologie de l'Université René Descartes – Paris V (28 rue Serpente, 75006 PARIS), Institut de Psychologie qui constitue en France un pôle reconnu pour l'enseignement et la recherche en méthode projective, avec en particulier un diplôme de troisième cycle en méthode projective.

La présidente de la Société est actuellement Nina RAUSCH DE TRAUBENBERG, qui représente celle-ci au sein de la Société Internationale du Rorschach, organisatrice d'un congrès tri-annuel (Paris-1990, Lisbonne-1993, Boston-1996).

Les rencontres scientifiques organisées par la Société du Rorschach et des Méthodes Projectives de Langue Française sont l'occasion d'approfondir une problématique particulière mise à l'épreuve de la méthode projective ou de travailler de manière spécifique sur une épreuve donnée. Ces rencontres ont lieu deux fois par an, sur une ou deux journées, traditionnellement au printemps à Paris et à l'automne dans une ville « de province ». Le colloque de printemps a eu lieu le 20 mai 1995 à Paris sur le thème de la « Psychologie des malades somatiques ». Le colloque de l'automne 1995 aura lieu à Lyon, accueilli par le **Centre de Recherches en Psychologie et Psychopathologie Cliniques**, au sein de l'Université Lumière Lyon 2, les 18 et

19 novembre 1995. Le thème sera le suivant : « **Méthodologie des épreuves projectives en psychopathologie de l'enfant** » (des précisions sur le contenu, l'organisation et l'inscription à ce colloque seront communiquées par *Canal Psy* en temps utile).

Enfin, la Société du Rorschach et des Méthodes Projectives de Langue Française est éditrice d'une revue qui a porté différents noms dans son histoire : *Bulletin du Groupement Français du Rorschach*, puis *Bulletin de la Société du Rorschach*, cette publication prend une nouvelle orientation et un nouveau titre à compter de 1995 : **Psychologie Clinique et Projective** qui sera diffusé par Dunod et publiera deux numéros par an (abonnements : Dunod Éditeur, 15 rue Gossin, 92543 Montrouge Cedex). Cette revue veut pouvoir se faire l'écho, non seulement de recherches dans le champ de la méthode projective, mais de manière plus large, de travaux dans le champ de la psychologie clinique. Le comité de lecture international est composé de praticiens, de chercheurs et d'enseignants. Le premier numéro de *Psychologie Clinique et Projective* paraîtra dans les semaines à venir, sur les « Problématiques du féminin ».

P. R.

- 10 Notons que les principales avancées théoriques et méthodologiques concernant les épreuves projectives sont élaborées dans le cadre de ce que l'on appelle « l'École Française du Rorschach », représentée essentiellement par Nina RAUSCH DE TRAUBENBERG et Catherine CHABERT (ainsi que leurs collègues du Groupe de Recherche en Psychologie Projective de l'Université Paris V-René Descartes) dont les travaux sont nombreux et internationalement reconnus (voir la revue bibliographique également présentée dans ce dossier).
- 11 Si l'épreuve de Rorschach, véritable précurseur de la méthode projective, demeure aujourd'hui l'épreuve-phare dans le champ de la

psychologie clinique et de la psychopathologie (tant dans le champ praticien que dans celui de la recherche), elle a ouvert la voie à l'établissement d'un certain nombre d'autres épreuves projectives, parmi lesquelles je citerai particulièrement l'épreuve de T.A.T. (Thematic Apperception Test), établie par MURRAY aux États-Unis en 1935, et son adaptation pour enfant le C.A.T. (Children Apperception Test) élaboré quelques années plus tard par Léopold BELLAK aux États-Unis : ce dernier a permis outre cette adaptation à la clinique infantile, l'ancrage de l'épreuve de T.A.T. dans le champ d'une interprétation référée à la théorie psychanalytique, interprétation qui était jusqu'alors dominée par des positions de type motivationnel et comportemental. Plus tard, l'épreuve de Patte-Noire (également destinée à la clinique infantile) a été élaborée en France par Louis CORMAN (1957), tout récemment disparu, dans l'objectif de proposer un matériel spécifiquement élaboré en direction des enfants (les planches du C.A.T., et c'est là une des critiques majeures apportée à l'épreuve, ne s'établissant que comme une transposition sur des figures animales de traits et de modalités relationnelles humaines). La référence de l'épreuve de Patte-Noire au contexte culturel du conte (les planches relatent les « Aventures de Patte-Noire », cochon différent du reste de la fratrie du fait de sa tache sur une des pattes arrière... contexte qui, outre les perspectives régressives qu'il ouvre, n'est pas sans évoquer les aventures... des Trois Petits Cochons !) ouvre le champ des productions de l'imaginaire telles qu'elles se trouvent sollicitées dans l'épreuve projective.

- 12 Ces différentes épreuves ont en commun de proposer au sujet des planches présentant des situations de la vie relationnelle ambiguës, à interpréter : elles sont nommées épreuves projectives *thématiques* (en opposition à l'épreuve *structurale* que représente le Rorschach) en ce qu'elles proposent un contenu manifeste, repérable, objectivable, en lien avec un contenu latent auquel la production du sujet va être référée : la consigne pour chacune de ces épreuves convoque de manière explicite la dimension de l'inscription temporelle puisqu'elle sollicite la production d'une histoire pour chacune des planches (T.A.T., C.A.T.), ou d'une histoire organisée à l'aide des planches choisies préalablement par l'enfant (Patte-Noire). L'hypothèse fondamentale commune à ces trois épreuves tient d'une part dans la reconnaissance de la participation des planches aux grands enjeux

libidinaux, et en particulier à la problématique œdipienne (différenciation intergénérationnelle et inter-sexuelle, mobilisation de la fantasmagorie originaire : scène primitive, séduction, castration...) et d'autre part dans la capacité de ces planches à réactiver tel point problématique, en fonction des modalités de traitement du lien opéré entre contenu manifeste et contenu latent.

- 13 Chacune de ces épreuves thématiques a fait l'objet d'une élaboration de grilles interprétatives, tant au plan des processus en jeu dans la production des récits que dans la thématique de ceux-ci.
- 14 Signalons ici tout particulièrement, en ce qui concerne le T.A.T., les travaux de Vica SHENTOUB (1990) qui, en France, à partir des années 1950, a élaboré un nouveau mode de passation de l'épreuve, en rupture avec les prescriptions de MURRAY tant sur le plan du dispositif que de celui des conditions interprétatives. Trouvant alors une assise épistémologique cohérente en référence à la métapsychologie freudienne, mais aussi une légitimité quant au recours au T.A.T. dans la pratique clinique, l'approche de Vica SHENTOUB fait aujourd'hui autorité.
- 15 D'autres épreuves mériteraient bien sûr d'être présentées : les épreuves graphiques (voir à ce sujet le texte de Martine DREVON), mais également le Scéno-Test, le Test du Village... Toutes ces épreuves s'inscrivent dans le projet de constituer une *médiation*, dans l'ouverture d'une aire transitionnelle qu'elles autorisent, dans le projet d'une figuration de la réalité psychique. Il va sans dire que ces outils possèdent une place tout à fait centrale dans la pratique clinique, dans le cadre de l'examen psychologique mais aussi de manière plus large dans toute situation impliquant la nécessité d'une *mise en image* des processus psychiques.

BIBLIOGRAPHIE

ANZIEU Didier, CHABERT Catherine, *Les méthodes projectives*, PUF, 1983, 342 p.

CHABERT Catherine, *Le Rorschach en clinique adulte*, Dunod, 1983, 185 p.

CORMAN Louis, *Le Test P.N. (manuel)*, PUF, 1974.

FOUCAULT Michel, *Naissance de la clinique*, PUF, 1963.

FRANCK Lawrence, « Projective Methods for the study of personality », *Journal of Psychology*, XXXIX, New York, 1939, 8, p. 389-413.

LAGACHE Daniel, « La rêverie imageante », *Bulletin du Groupement Français du Rorschach et des Méthodes Projectives*, 1957, 9.

RAUSCH DE TRAUBENBERG Nina, « Le Rorschach, lieu d'interactions entre le percept et le fantasme », *Bulletin de la Société du Rorschach et des Méthodes Projectives de Langue Française*, 1994, 38, p. 123-136.

RAUSCH DE TRAUBENBERG Nina, CHABERT Catherine, BOIZOU Marie-France, « Représentation de soi. Identité, identification au Rorschach chez l'enfant et l'adulte », *Bulletin de Psychologie*, XXXII, 339, 1978, p. 271-277.

RORSCHACH Hermann, (1921), *Psychodiagnostic*, PUF, 1976, 470 p.

SAMI-ALI, *De la projection. Une étude psychanalytique*, Payot, 1970, 270 p.

SHENTOUB Vica, *Manuel d'utilisation du T.A.T. (approche psychanalytique)*, Dunod, 1990, 201 p.

SICARD Monique, *L'année 1895, l'image écartelée entre voir et savoir*, Les empêcheurs de penser en rond, 1994, 138 p.

AUTEUR

Pascal Roman

Psychologue clinicien, docteur en psychologie, maître de conférences à l'Institut de Psychologie de l'Université Lumière Lyon 2

IDREF : <https://www.idref.fr/035447419>

ORCID : <http://orcid.org/0000-0001-7134-7843>

ISNI : <http://www.isni.org/0000000121366413>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/13190053>

Revue bibliographique

PLAN

Manuels et ouvrages de référence

Rorschach

T.A.T.

Patte-Noire

Autres épreuves

Revue

TEXTE

Manuels et ouvrages de référence

Rorschach

- 1 ANZIEU Didier, CHABERT Catherine, *Les méthodes projectives*, Paris, PUF, 1983.
- 2 BECK Samuel, *Le test de Rorschach*, 2 vol., Paris, PUF, 1967.
- 3 BEIZMANN Cécile, *Livret de cotation des formes au Rorschach*, Paris, ECPA, 1966.
- 4 BEIZMANN Cécile, *Le Rorschach de l'enfant à l'adulte*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1974.
- 5 BOHM Ewald, *Traité du psychodiagnostic de Rorschach*, Paris, PUF, 1955.
- 6 CHABERT Catherine, *Le Rorschach en clinique adulte*, Paris, Dunod, 1983.
- 7 CHABERT Catherine, *La psychopathologie à l'épreuve du Rorschach*, Paris, Dunod, 1987.
- 8 LOOSLI USTERI Marguerite, *Manuel pratique du test de Rorschach*, Paris, Hermann, 1958.
- 9 ORR Myriam, *Le test de Rorschach et l'imagen maternelle*, Paris, Monographie du Bulletin du Groupement Français du Rorschach, 1968.

- 10 RAUSCH DE TRAUBENBERG Nina, *La pratique du Rorschach*, Paris, PUF, 1970.
- 11 RAUSCH DE TRAUBENBERG Nina, BOIZOU Marie-France, *Le Rorschach en clinique infantile. L'imaginaire et le réel chez l'enfant*, Paris, Dunod, 1977.
- 12 RORSCHACH Hermann, *Psychodiagnostic*, Paris, PUF, 1947.

T.A.T.

- 13 BRELET Françoise, *Le T.A.T., fantasme et situation projective*, Paris, Dunod, 1986.
- 14 SHENTOUB Vica et coll., *Manuel d'utilisation du T.A.T., Approche psychanalytique*, Paris, Dunod, 1990.

Patte-Noire

- 15 CORMAN Louis, *Le test P.N., Manuel (1)*, Paris, PUF, 1961.
- 16 CORMAN Louis, *Le test P.N., Le complexe d'Edipe (2)*, Paris, PUF, 1972.
- 17 CORMAN Louis, *Le test P.N., La règle d'investissement (3)*, Paris, PUF, 1976.
- 18 COSTES Marie-Claire, *Tableau d'analyse panoramique du Patte-Noire, Notice d'utilisation*, Paris, ECPA, 1981.

Autres épreuves

- 19 BOEKHOLT Monika, *Épreuves thématiques en clinique infantile. Approche psychanalytique*, Paris, Dunod, 1993.
- 20 CORMAN Louis, *Le test du dessin de la famille*, Paris, PUF, 1961.
- 21 LE MEN Jean, *L'espace figuratif et les structures de la personnalité*, Paris, PUF, 1966.
- 22 MONOD Mireille, *Manuel d'application du test du Village*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1970.

Revue

- 23 *Bulletin de Psychologie*, Paris : numéros spéciaux sur les méthodes projectives ou articles isolés.
- 24 *Bulletin de la Société du Rorschach et des Méthodes Projectives de Langue Française*, Paris : périodicité irrégulière ; numéros à thème en général, articles portant sur l'épreuve de Rorschach et d'autres épreuves ; devient *Psychologie Clinique et Projective* à partir de 1995 (voir encadré p. 5).
- 25 *Psychologie Française*, Paris : numéros spéciaux sur les méthodes projectives ou articles isolés.
- 26 *Psychologie Médicale*, Paris : numéros spéciaux ou contributions isolées (autour des questions touchant au somatique).
- 27 *Revue Européenne de Psychologie Appliquée*, Paris, ECPA : anciennement *Revue de Psychologie Appliquée* ; numéros centrés sur une technique spécifique.

Une méthode projective : le dessin d'enfant

Martine Drevon

DOI : 10.35562/canalpsy.2485

TEXTE

- 1 À notre époque, il n'est rien de plus banal que la pratique du dessin d'enfant et son interprétation psychologique. Dans les nombreux ouvrages traitant ce sujet, il y a divergence de sens ; selon que la méthode employée relève de la psychologie projective ou de la thérapie.
- 2 Malgré sa grande utilisation, le dessin apparaît tabou : on a peu parlé de « l'adulte normal dessinant » ; cette passion humaine se trouve reléguée à certaines couches de la population : les enfants, les fous, les vieillards, les artistes. Ma tâche n'est, ici, cependant pas de polémiquer sur ce vaste sujet.
- 3 J'introduirai **l'acte de dessiner chez l'enfant comme acte créateur et acte de communication**, avant de développer le dessin comme support à la méthode projective.
- 4 La définition du *Petit Robert* souligne le caractère humain du dessin : « Le dessin est trace, marque laissée par le passage d'un être ».
- 5 Le dessin de l'enfant a engendré de nombreux mythes, notamment celui de la spontanéité de la création, enviée par les adultes « avant je dessinais comme Raphaël mais il m'a fallu toute une existence pour apprendre à dessiner comme les enfants » (PICASSO).
- 6 Le dessin, comme le jeu, est une activité privilégiée de l'enfant jeune, entre 4 et 10 ans, il paraît ressentir devant ses productions graphiques, une joie intense qui s'apparente à celle de l'artiste. Le dessin, par la rapidité de sa réalisation, satisfait l'impatience de la forte impulsion affectivo-émotionnelle. Chez le jeune enfant, le plaisir de créer correspond à la « nécessité primitive d'être » (Varenka et Olivier MARC). Un dessin reste un des objets qu'il offre le plus volontiers à l'adulte qui lui est sympathique, et il est difficile de faire la part du sens du message graphique de son support (papier) qui

devient lui-même un message signifiant : par exemple : « Je t'aime bien... ». L'enfant encore embarrassé dans les pièges de la langue parlée ou l'inaccessibilité à la langue écrite, trace avec rapidité et facilité les quelques traits indispensables à la création graphique. Le dessin précède l'écriture ; l'image est plus archaïque que la parole.

- 7 À l'origine du langage, on trouve une émission vocale (gazouillis) qui doit procurer à l'enfant une sensation agréable puisqu'il le prolonge et le répète. Mais ce dernier « bruit » spontané est mis à profit par l'entourage pour constituer le plus commun des outils d'échange.
- 8 Nous retrouvons un processus identique concernant l'évolution du dessin.
- 9 À partir du gribouillage effectué et répété avec joie, l'enfant se trouve conduit vers le graphisme, moyen de communication ; cela par suggestion directe ou indirecte. Le jeune enfant cherche à imiter ce qu'il voit autour de lui. D'autre part il est encouragé en permanence par l'attitude de l'adulte qui complimente systématiquement, cherche à comprendre le moindre gribouillage et feint d'y réussir s'il n'y parvient pas...
- 10 Le dessin est vite apparu comme l'expression de la personnalité tout entière, il constitue un lieu de projection privilégié au même titre d'ailleurs que toute œuvre d'art. La société, la famille et l'école vont exploiter cette tendance. Les psychologues vont entreprendre de nombreuses recherches. D'abord analysé en termes de manque par rapport au dessin de l'adulte (LUQUET) puis utilisé pour l'évaluation du Q.I., le dessin fait aujourd'hui l'objet encore de nombreuses critiques. Si son rôle est important dans la pratique, son statut reste subalterne ; je l'explique en partie parce que le dessin n'appartient pas comme « outil » spécifique au psychologue comme d'autres épreuves : Rorschach, T.A.T.
- 11 J'utilise, depuis de nombreuses années, le dessin comme épreuve projective ; il offre de nombreux avantages : il n'est pratiquement pas refusé, sa passation est simple et rapide. Je peux émettre des hypothèses, il me sert comme instrument diagnostique et thérapeutique. Dans toute pratique clinique on ne peut dissocier la démarche d'investigation psychologique de la démarche thérapeutique ; il est important d'évaluer les différentes modalités du

fonctionnement psychique d'un enfant pour répondre à sa souffrance.

- 12 **C'est ici que se situe la différence entre le dessin d'enfant spontané et celui pour lequel on demande d'insérer tel ou tel élément dans un dessin.** (Les enjeux transféro-contre-transférentiels ne pourront être abordés ici.) Le dessin est reconnu comme reflet de la personnalité tout entière, le graphisme sur la feuille blanche de papier est miroir où se profile le moi. Je choisis un exemple détaillé d'une épreuve : le D 10 de J. LEMEN que j'utilise associé à deux autres épreuves qui viennent solliciter l'imaginaire : « le pays de la joie et le pays de la peur », et l'AT 9 d'Yves DURAND que je ne pourrai malheureusement pas présenter ici.
- 13 Le D 10 fut primitivement conçu pour les psychologues scolaires et relevait d'une passation collective. Son but tel que son auteur le définissait était « l'exploration de la personnalité et des rapports sociaux et familiaux par un dessin à dix éléments ». Son utilisation en clinique individuelle nous permet souvent d'avoir d'emblée un aperçu de la problématique du sujet, étayée sur l'entretien ou une autre épreuve thématique.
- 14 Matériel et consigne : la consigne est imprimée sur la feuille : « dessiner un paysage avec : un homme, une route, une femme, des montagnes un garçon, une maison, une fille une rivière, un animal, une auto ». Ce test doit être dessiné au crayon, sans gomme, ni règle. La disposition des éléments est libre, les ajouts sont permis.
- 15 Une fois le dessin terminé, on demande d'identifier les personnages : Se connaissent-ils ? Comment ? Que font-ils ?
- 16 L'entretien fait avec l'enfant s'apparente à l'enquête d'autres épreuves projectives ; sa nature et les questions posées seront en relation, non seulement, avec l'âge, la situation de l'enfant mais aussi avec le référent théorique utilisé, la théorie psychanalytique ; cet échange de vues, permet de confronter réalité, désir et expansion imaginaire, les systèmes de défenses, la présence d'angoisse, autant de symptômes qui ont peut-être déjà été observés au moment de la fabrication du dessin. L'enfant se conforme-t-il à la consigne ? Dans quel ordre les éléments ont-ils été dessinés ? Quel soin et combien de temps consacre-t-il à la réalisation de tel ou tel personnage ?

17 Le paysage ainsi effectué va susciter une analyse du dessin à plusieurs niveaux :

1. Une étude de la grapho-motricité : la précision du trait, la qualité, la force, les noircissements...
2. Une étude de l'attitude de l'enfant durant la passation : impulsivité, réflexion, anxiété et commentaires.
3. Une étude du mode de construction de l'espace en référence à PIAGET et SAMI-ALI. Le minimum de « fond » dans un dessin établit et rejoint le problème de la constitution de la peau psychique et de son double feuillet (ANZIEU).
4. Une étude des facteurs affectifs : elle intègre le symbolisme de la scène, des éléments, les ajouts et les oublis. Elle est d'une grande richesse, je n'en donnerai ici que quelques illustrations.
 - ◦ La maison dans sa double dialectique de vie intérieure familiale, personnelle et d'ouverture vers les autres, la maison « écorce du moi ».
 - ◦ La rivière, intérieur fluide du moi, symbole de la vie affective.
 - ◦ Les personnages, projection d'une famille dans laquelle le sujet projette son alter ego.

18 Il est impossible dans un aperçu aussi bref de noter toutes les composantes de résultats que l'on peut trouver dans cette épreuve, mais sa pratique nous a permis d'en découvrir d'autres utilisations :

- A) Il sert de pivot à la **synthèse finale** par la vue qu'il apporte des structures mentales, mais aussi par l'image qu'il donne de l'importance actuelle des affects dans l'économie psychique globale et enfin par le raccourci projectif qu'il offre de la façon dont le sujet vit le monde dans le moment présent.
- B) Il nous apparaît particulièrement important au moment de poser une indication thérapeutique à la suite d'une demande concernant un membre de la famille ; il nous permet d'avoir une évaluation de la tolérance familiale à l'**individuation et à l'autonomie**.
Comme je l'ai dit plus haut, associé au « pays de la joie et de la peur » (la demande à l'enfant de dessiner successivement un pays où tout le monde aurait peur, puis un pays où tout le monde serait heureux), il nous permet d'évaluer la relation d'objet, le type d'angoisse et les mécanismes de défense. Le diagnostic tient compte à la fois de l'approche groupale familiale et de l'organisation de la personnalité de l'enfant pour qui la consultation a été demandée ; c'est ce diagnostic qui va déter-

miner s'il y a nécessité d'un traitement et lequel. Celui-ci pourra être de type individuel (psychothérapie, rééducation orthophonique, psychomotricité) ou de type familial psychanalytique.

- 19 En conclusion, je dirai que lire, comprendre et interpréter ce qui est communiqué à travers le dessin, par l'enfant, demande des connaissances dans de nombreux domaines et une méthodologie adaptée.
- 20 Dans chaque cas, il appartient au psychologue de se référer à une réflexion théorique : chaque signe devant être réfléchi et interprété dans le contexte qui a permis ou sollicité sa réalisation.
- 21 Il ne faut pas perdre de vue que le dessin produit par l'enfant n'est qu'un moment isolé d'un être en perpétuelle évolution.
- 22 L'analyse du dessin d'enfant est avant tout une méthode d'approche (comme toutes les méthodes projectives), jamais une fin.

Pour une autre lecture psychanalytique du Rorschach, nous renvoyons également le lecteur à l'ouvrage de Henri JIDOUARD, *Le Rorschach, une approche psychanalytique* (PUL, Lyon, 1988) et au commentaire qu'en fait le *Bulletin de Psychologie* (n° 396, XLIII, 1990, juillet-août, 14-17, p. 766).

AUTEUR

Martine Drevon

Docteur en psychologie, psychologue clinicienne, chargée de cours à l'Université Lumière Lyon 2

IDREF : <https://www.idref.fr/083015299>

Être psychologue en...

Milieu carcéral

Élisabeth Clavairoly

TEXTE

- 1 À la prison, on peut être psychologue embauché par l'Administration pénitentiaire, ou par le ministère de la Santé. J'évoquerai ici ce dernier cas de figure, puisque je travaille au SMPR de Lyon, service de psychiatrie rattaché au CHS le Vinatier, donc au ministère de la Santé.
- 2 **Les Services Médico-Psychologiques Régionaux**, implantés dans les maisons d'arrêt (établissements pénitentiaires recevant les prévenus, c'est-à-dire principalement les personnes ni jugées, ni condamnées ou condamnées à de très courtes peines), existent sous cette appellation depuis mars 1986.
- 3 En fait, depuis la fin du XIX^e siècle, des psychiatres thérapeutes, et non plus seulement des experts, ont exercé en prison, suite à une réflexion sur l'orientation des délinquants présentant des troubles mentaux.
- 4 En 1947, s'est créée la première « annexe psychiatrique » à Rennes. Puis d'autres ont vu le jour : quatorze « annexes » avaient pour mission le dépistage systématique des maladies mentales en milieu carcéral. L'annexe de Lyon a été la seule à survivre.
- 5 En 1977, une commission mixte Santé-Justice est à l'origine de la création des Centres Médico-Psychologiques Régionaux (CMPR). Les SMPR voient le jour à partir du moment où le système se rattache totalement au dispositif de la psychiatrie publique (notion de psychiatrie institutionnelle et mise en place de la psychiatrie publique de secteur). Chaque région pénitentiaire est alors dotée d'un ou plusieurs « secteurs de psychiatrie en milieu pénitentiaire », chacun étant rattaché à un établissement public hospitalier.
- 6 Une Antenne Toxicomanies et une Antenne Alcoologie sont rattachées au SMPR.

- 7 **Cette indépendance de statut** par rapport à l'Administration pénitentiaire est un facteur important dans notre pratique en tant qu'équipe psychiatrique.
- 8 Les détenus, enfermés contre leur gré, avec un sentiment très fort d'injustice permanente à leur égard, sont soulagés et rassurés de pouvoir identifier le personnel médical du SMPR de manière claire et différenciée, même si peut persister une ambiguïté du fait de notre implantation au sein de la prison, dont découle une assimilation de tous les personnels à la même entité administrative.
- 9 Nos patients sont donc plus libres dans leur démarche de soins, et les membres de l'équipe du SMPR pour négocier avec le personnel pénitentiaire en cas, par exemple, de crise en détention ou de retour en cellule de détention si le patient était « hospitalisé » dans notre service.
- 10 La place du psychologue au sein de cette double appartenance prison-équipe psychiatrique est encore plus indépendante lorsqu'on l'envisage du point de vue de la fonction de ce professionnel.
- 11 Dégagée de la prescription médicamenteuse, de la réponse urgente à l'état de crise, par conséquent d'une grande partie de la négociation en ce qui concerne la vie carcérale et ses aléas, je me consacre plus particulièrement à tenter d'établir tout d'abord un espace de communication avec les détenu(e)s que je rencontre.
- 12 « Mes » patients arrivent jusqu'à moi selon des voies différentes : ils m'écrivent directement, ayant envie de parler avec une psychologue ou parce qu'ils ont entendu dire qu'il y a des psychologues dans la prison ; ou bien ils me sont adressés par un psychiatre, une infirmière, une assistante sociale...
- 13 La plupart du temps, la demande des patients n'est pas définie clairement pour eux-mêmes. Ils savent simplement qu'ils ont envie, besoin de parler, faisant la différence entre « le psychiatre qui soigne les fous, je suis pas fou moi » et « le psychologue qui écoute... qui va plus profond dans la personnalité ».
- 14 Certains attendent de ce dernier qu'il leur donne des conseils, qu'il leur dise qui il est d'une manière magique et ce au terme d'une demi-heure d'entretien : « je vous ai tout dit, alors qu'est-ce que vous en

pensez, vous qui êtes psychologue ? » D'autres parlent de « cours de psychothérapie » à la place d'entretiens.

- 15 Souvent, le mot « urgent » est inscrit sur le papier de la demande. Tout ceci nous montre déjà une partie du mode de fonctionnement psychique de nos patients : la dépendance, une profonde intolérance à toute frustration, l'énorme difficulté à s'exprimer et à savoir dire ce qu'ils ressentent, l'utilisation des mécanismes de défense que sont la projection, le clivage et le déni.
- 16 **Le premier temps de notre rencontre** est donc, comme je le disais, d'établir un espace de confiance qui ouvre à la communication. Aider le patient à apprendre à parler de lui, en racontant son histoire, des souvenirs, ses cauchemars, ses angoisses, est déjà le premier pas vers la démarche introspective, à l'opposé de l'identification projective.
- 17 Si ce pas est ébauché, il y a déjà processus psychothérapique. Les questions quant à ses passages à l'acte, à la récurrence, à la culpabilité, à son mode de relation à autrui viendront ensuite, et se dévideront selon un rythme propre à chacun.
- 18 Cette notion de rythme m'amène à parler de celle du **temps**, qui me semble si importante.
- 19 Outre le fait que pour réfléchir sur soi-même, il faut du temps, et qu'il faut prendre son temps, exercer en prison nous confronte à un temps spécifique. En effet, le détenu souffre de manière très paradoxale, d'un temps qui passe trop vite, et du temps qui s'éternise, vide de sens, « mort, perdu ».
- 20 Passer ses journées et ses nuits (les détenus dorment très peu la nuit) à attendre – de sortir de cellule, d'être appelé par l'avocat, ou à l'infirmerie, au parloir près de sa famille, du courrier, d'être convoqué par le Juge d'Instruction, le jugement, d'être fixé pour sa condamnation puis sa libération – passer tout ce temps à attendre, sans savoir à quoi s'attendre, tout en s'ennuyant à longueur de temps, fait que les prisonniers perdent effectivement leurs points de repère et leurs capacités à investir psychiquement quelque chose de positif.
- 21 Tenter un travail psychothérapique (au sens très large du terme) en prison, exige, peut-être plus que dans d'autres institutions, une grande modestie, une capacité certaine à faire avec... la frustration !

S'installer dans une relation et apprendre du jour au lendemain que son patient est transféré dans un autre établissement, ou est sorti en liberté provisoire, est très frustrant ! Le temps de séjour moyen chez la plupart des prévenus est de quelques mois ; c'est dire que nous partons dès le départ avec l'idée – et paradoxalement – que nous avons très peu de temps.

- 22 On peut alors être tenté **d'idéaliser le soin psychologique**, en ce lieu attractif et fascinant, favorisant tellement tous les fantasmes.
- 23 Confronté à une grande misère, à l'exclusion d'individus le plus souvent victimes de nombreuses violences dès leur enfance, on a envie d'aider, voire de sauver. Le prisonnier étant avide de contacts, il est aisé de le rencontrer et de s'imaginer que notre relation est la meilleure là où plein d'autres ont échoué.
- 24 À l'inverse, on peut se sentir blessé si le patient nous échappe, s'en va.
- 25 Tout se passe donc comme s'il nous appartenait.
- 26 Le milieu carcéral favorise, plus qu'ailleurs me semble-t-il, les tendances mégalomaniaques de chacun d'entre nous, le surinvestissement de la fonction de l'Idéal du Moi.
- 27 Se parler au sein de l'équipe pluridisciplinaire que nous sommes est alors primordial, afin d'éviter de tomber dans ces travers de la toute-puissance exercée sur l'autre, ou à l'opposé, de la déception qui est une négation de l'existence de l'autre.
- 28 Tout ceci étant dit, travailler en milieu carcéral n'est, évidemment, en rien différent fondamentalement de la pratique du psychologue en d'autres milieux et avec d'autres populations.
- 29 Aider un patient, quel qu'il soit, d'où qu'il vienne, à mieux se connaître, à comprendre ses échecs ou ses difficultés, à se sentir mieux, à s'exprimer, à s'ouvrir à autrui et au monde, est la fonction générale du psychologue.

AUTEUR

Élisabeth Clavairoly

Psychologue clinicienne, expert auprès des tribunaux

IDREF : <https://www.idref.fr/175090742>

Publications

Christine DURIF-BRUCKERT, *Une fabuleuse machine. Anthropologie des savoirs ordinaires sur les fonctions physiologiques*

Annik Houel

RÉFÉRENCE(S) :

Christine DURIF-BRUCKERT, *Une fabuleuse machine. Anthropologie des savoirs ordinaires sur les fonctions physiologiques*, Paris, Métailé, 1994, 224 p., 125 francs

TEXTE

- 1 C'est à un voyage très imagé au centre du corps que nous invite l'auteur¹, qui ne peut qu'interpeller chacun de nous, du moins pour ceux d'entre nous qui se souviennent encore d'avoir un corps. En ce domaine, les hommes et les femmes ne semblent pas logés à la même enseigne : les femmes ont été tenues, de tout temps, au plus proche de leur « nature », c'est-à-dire de leur corps dans ses aléas de la maternité. Dans les chapitres qui portent plus particulièrement sur ces aspects, on voit bien comment l'imaginaire féminin reste empreint de représentations très anciennes qui ont traversé les siècles, notamment en ce qui concerne la circulation des fluides. Mais ce qui frappe le plus dans les propos des interviewés, hommes ou femmes, est leur très grande difficulté à évoquer, à se faire une représentation de l'intérieur de leur corps qui ne soit pas envahie par des vécus très archaïques. Ainsi à propos de l'alimentation, on voit combien le premier lien de l'enfant à la mère a marqué, de façon inconsciente, ces représentations. Pour le psychologue, il est d'ailleurs intéressant de lire ces diverses élaborations, sur les nerfs par exemple, comme des défenses particulièrement bien construites contre l'idée même d'inconscient.
- 2 Les médecins aussi devraient être intéressés par cet ouvrage, qui peut leur en apprendre beaucoup sur la façon dont les gens appréhendent leur corps et du même coup les propos médicaux tenus sur ce même corps. On voit bien comment, à ne pas en tenir

compte, le malentendu ne peut que persister. Savoir profane et savoir médical pourraient-ils enfin se compléter plutôt que s'affronter ?

- 3 Un des buts de ce livre est aussi de montrer comment le renforcement des « surveillances médicales » de tout type (diététique, obstétricienne, etc.) risque de renforcer le fossé qui existe parfois entre le médecin et son patient.
- 4 Cette étude s'appuie sur une grande expérience professionnelle du milieu médical et surtout de très nombreuses interviews, savamment mais agréablement utilisées, l'auteur restant au plus proche de la parole, savoureuse, et irremplaçable, de ses « informateurs ».

NOTES

1 Christine DURIF-BRUCKERT est maître de conférences à l'Institut de Psychologie de l'Université Lumière Lyon 2.

AUTEUR

Annik Houel

Professeur de psychologie sociale à l'Institut de Psychologie de l'Université Lumière Lyon 2

IDREF : <https://www.idref.fr/058615156>

ISNI : <http://www.isni.org/000000002268757X>

BNF : <https://data.bnf.fr/fr/13091490>